

Bureau du 23 juin 2003

Décision n° B-2003-1447

commune (s) : Rillieux la Pape

objet : **Acquisition d'une parcelle de terrain située rue du Companet et appartenant à la société Bablog**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Service de l'action foncière et immobilière - Subdivision nord

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 13 juin 2003, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

En vue de l'aménagement de la rue du Companet à Rillieux la Pape, la Communauté urbaine se propose d'acquérir une bande de terrain nu de 69 mètres carrés dépendant d'un tènement cadastré sous le numéro 79 de la section CH et appartenant à la société Bablog.

Aux termes du compromis qui a été établi, cette acquisition interviendrait au prix de 2 070 € admis par les services fiscaux ;

Vu ledit compromis ;

Vu la délibération du Conseil n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003 ;

DECIDE

1° - Approuve le compromis qui lui est soumis.

2° - Autorise monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

3° - La dépense correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme individualisée n° 0281 le 18 mars 2002 pour la somme de 191 521 €.

4° - Le montant à payer en 2003 sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - compte 211 100 - fonction 090 à hauteur de 2070 € pour l'acquisition et sur les crédits à inscrire en 2004 en ce qui concerne les frais d'actes notariés d'un montant estimé à 600 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,